



INVENTAIRE DU PATRIMOINE HISTORIQUE
Présenté par Gaël Kpotogbé AMOUSSOU, Architecte
Secrétaire Général de l'ICOMOS-TOGO

La connaissance des monuments et sites, leur inventaire et les mesures légales de leur sauvegarde et de leur protection de même que leur mise en valeur dans le cadre du développement d'une ville historique

suppose la prise en compte d'un certain nombre d'éléments qui peuvent être regroupés en quatre (04) phases à savoir:

Phase 1: Inventaire et diagnostic physique et institutionnel du patrimoine historique.

Cette phase expose les principes méthodologiques, leur application les analyses et notes récapitulatives, sur les résultats séquences par séquences et les propositions concrètes d'amélioration du cadre institutionnel.

Elle comporte :

Les recherches documentaires et spécialisées : il s'agit de faire le point des ouvrages déjà publiés sur le champ d'étude, de recenser les textes juridiques existants (lois, décrets, arrêtés, notes de service etc.) de collecter les données des traductions orales relatives aux pratiques coutumières en matière d'occupation foncière et de protection du patrimoine, de faire le point de la méthodologie en matière d'inventaire et le proposer un format d'inventaires (fiches et dossiers d'identification pour les éléments à inventoriés).

Information, sensibilisation des autorités locales et des communautés : il s'agit dans ce cas d'informer et de sensibiliser des autorités locales et des communautés, de faire attention aux leaders communautaires (chefs religieux, chefs de quartiers, chefs de famille, etc.) et de recueillir les traditions coutumières.

Analyse des textes juridiques, des pratiques coutumières et du cadre institutionnel relatifs à l'occupation foncière et à la protection du patrimoine : il faut faire dans ce cas : une analyse des données juridiques et coutumières recueillies, une analyse du cadre institutionnel actuel de gestion du patrimoine de la ville et de faire ressortir les forces et faiblesses du cadre institutionnel.

Lancement de l'opération d'inventaire sur le terrain :

Il s'agit ici de lancer l'opération pratique d'inventaire des éléments constitutifs du patrimoine de la ville et de regrouper en typologies et / ou en catégories.

Phase 2: Analyse des besoins des parties prenantes et de l'expérience de la conservation / préservation.

Cette partie analytique permettra de mettre un accent sur les besoins réels des parties prenantes pour une meilleure prise en compte des actions de conservation.

Elle comporte :

Enquêtes : il s'agit de lister les bâtiments et sites ayant fait l'objet de réhabilitation avec identification de :

Propriétaires

Financement

Initiateur

Objectifs

Lister les bâtiments ayant fait l'objet de destruction ou de dénaturation :

Propriétaires

Auteurs

Raisons évoquées

Analyse : il s'agit de faire les logiques positives passées (et en cours)

bâtiments publics, sauvetage de patrimoine, aménagement / réhabilitation de l'espace de travail, combinaison des (deux) 2 logiques.

Bâtiments privés , sauvetage et espace de travail, combinaison des (deux) 2, prestige.

Logiques négatives passées et en cours

destruction

dénaturation

Point de l'état actuel de conservation avec une attention particulière aux problèmes d'entretien courant

Financement

Savoir – faire

Organisation de conservation préventive.

Propositions pour un plan de gestion du patrimoine : il s'agit de faire les propositions de plan de gestion du patrimoine déjà réhabilité

Evaluation et ajustement de plan de gestion du patrimoine: il s'agit de faire l'évaluation critique de plan de gestion proposé.

Modalités de gestion.

Bilan des forces et faiblesses.

Phase 3 : Proposition de stratégies.

Elle permettra de mettre en place un plan global de sauvegarde du patrimoine après les contacts et négociations avec les occupants et les autorités qui ont en charge la protection sur le plan local, national.

Cette phase comprend :

Préparation du document de synthèse : il s'agit de faire la vision, objectifs généraux et particuliers, et les moyens d'action possibles pour la sauvetage et la valorisation du patrimoine de la ville.

Moyens d'action

- Ajustement du cadre légal, réglementaire et institutionnel
- Sensibilisation pour adhésion des parties prenantes.
- Mobilisation des ressources financières
 - moyens publics centralisés, décentralisés
 - moyens privés et / ou communautaires
- Organisation de la gestion de ce patrimoine
- Critères de sélection et d'éligibilité.

Séminaire de réflexion : il s'agit de faire l'ajustement et validation du document de synthèse

Plan global de sauvetage des tissus anciens de la ville : il s'agit de faire l'élaboration de la liste prioritaire du patrimoine de la ville par typologie et catégorie.

Sources de financement possibles :

- financements autonomes, etc.,

Elaboration du plan de sauvetage comportant :

- un guide d'entretien des bâtiments réhabilités,
- mesures de protection pour les non – réhabilités mais présentant un intérêt particulier

Mise en place du mécanisme de suivi et d'évaluation.

Négociations avec les propriétaires : il s'agit de signer des contrats de confiance et d'objectifs pour la réhabilitation, la valorisation et la gestion du patrimoine des bâtiments et sites identifiés pour le

programme pilote.

Phase 4 : Définition d'un programme pilote

Cette phase permettra de faire des démonstrations en vue d'une sensibilisation conséquente des populations sur la base des actions de vulgarisation de savoir faire traditionnel appuyé des mesures contemporaines d'intervention sur le patrimoine. L'essentiel du contenu de ce chapitre sera développé sur la base des expériences vécues sur certaines villes historiques du sud du Bénin et du Togo sur lesquelles nous sommes entrain de travailler.

Elle comporte :

Sélection des bâtiments ou sites du programme pilote : il s'agit la proposition de programme pilote de réhabilitation pour les bâtiments et sites suivants :

- Ceux qui auront été sélectionnés sur la base des critères de sélection et d'éligibilité sur la liste du patrimoine de la ville définie en phase 3.
- Ceux pour lesquels un courant de confiance et d'objectifs aura été passé avec les propriétaires.
- Ceux pour lesquels l'utilisation et le financement spécifique de l'entretien après réhabilitation auront été clairement définis et approuvés par les parties prenantes.

Atelier de validation des choix et test du mécanisme de suivi et d'évaluation.

Relevés et documents graphiques : il s'agit de faire les relevés des bâtiments sélectionnés.

Documents graphiques par bâtiments. Evaluation de l'état physique des bâtiments et sites.
Réalisation des études d'avant – projet détaillé.

Evaluation des termes de référence : il s'agit de faire l'élaboration des TDR relatifs à :

- L'exécution des travaux de réhabilitation des bâtiments et sites au titre du programme pilote.
- La sélection de a structure de contrôle et de suivi de ces travaux.
- La formation des artisans intervenants sur le patrimoine.
- L'élaboration des textes sur le cadre institutionnel et de gestion du patrimoine.

Elaboration des dossiers de consultation des entreprises (DCE) : il s'agit de faire le dossier de consultation comportant :

- Avis d'appel d'offres
- Règlement particulier de l'appel d'offres

Le cahier des clauses et conditions particulières

Le cahier des prescriptions techniques

Le cahier des charges fiscales

Le cadre du bordereau des prix unitaires

Le cadre du devis quantitatif et estimatif des travaux

Les modèles de conventions, de cautions, de soumission, de demande d'avance.

Brief Biography of Mr AMOUSSOU Gael

D.E.I.A.U. graduate architect (Diploma of the Regional School of Architecture and Urbanism),

*Architect research worker on traditional buildings (Traditional architecture of North Togo and clay buildings)

Led many project in the field of preservation / conservation, restoration and rehabilitation of sites and Historical Monuments.

Did publications concerning Heritage preservation namely:

- a.. Preservation of Traditional architecture in North TOGO : TATA BETAMMARIBE.

b.. Arts objects in the patrimony of TOGO

c.. Listing of sites and historical Monuments in Heritage of TOGO.

General Secretary of ICOMOS TOGO